

N° 192

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 18 JUILLET 1969

Onze heures du matin

PRIÈRE

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Blair, appuyé par M. Deachman,—Que le troisième rapport du comité permanent de la procédure et de l'organisation, présenté à la Chambre le vendredi 20 juin 1969, soit agréé.

Et sur la proposition d'amendement de M. Baldwin, appuyé par M. Rynard,—Que le troisième rapport du comité permanent de la procédure et de l'organisation soit renvoyé au comité avec instructions de le modifier en y retranchant l'article 75c proposé du Règlement.

Le débat se poursuit;

Du consentement unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions*.

Du consentement unanime, M. Gray, appuyé par M. Cullen, propose,—Que la Chambre des communes se joigne au Sénat pour nommer un comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes, qui sera connu sous le nom de Comité parlementaire mixte spécial sur la réforme fiscale, en vue d'examiner les propositions du gouvernement portant sur la réforme fiscale, et qu'il soit autorisé à faire rapport, à l'occasion, de ses remarques et opinions à ce sujet; à faire convoquer des personnes et à exiger la production de documents et de dossiers; à siéger pendant les séances et les ajournements de la Chambre; à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité peut requérir;

Que l'application de l'article 65(5) du Règlement soit suspendue à l'égard de ce comité mixte spécial;

Que 20 députés, à désigner ultérieurement, représentent la Chambre en tant que membres dudit comité, onze d'entre eux devant constituer un quorum;